



Communiqué de presse

Le CPA demande une commission dirigée par les Autochtones sur les services policiers

Le 18 juin 2020 (Ottawa, Ont.) – Le Congrès des peuples autochtones (CPA) invite le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Bill Blair, et le ministre de la Justice David Lametti à convoquer une réunion d'urgence des dirigeants autochtones en mettant l'accent sur la relation avec les services de police avec les peuples autochtones.

Le but de cette réunion serait de lancer une enquête sur les relations entre les services de police et les peuples autochtones, et d'examiner des alternatives aux modèles de police traditionnels. Ceci comprend:

1. Examiner s'il est nécessaire que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) aille de l'avant
2. Élaborer des plans pour une nouvelle stratégie nationale de police communautaire, sous la surveillance fédérale, et la nécessité d'un organisme national de sécurité communautaire.
3. Créer un comité national de surveillance autochtone chargé d'enquêter sur la GRC.

Selon un récent sondage ABACUS Data réalisé pour City News du 5 au 10 juin 2020, 75 pour cent des Canadiens croient que le racisme systémique et institutionnel existe au Canada pour les peuples autochtones, un bond de 7 pour cent par rapport à la même question en 2016.

« La mort de George Floyd aux États-Unis oblige le gouvernement canadien à enfin écouter les voix qui réclament le changement. Les dirigeants du Canada doivent prendre des mesures décisives pour protéger les peuples autochtones au sein des institutions canadiennes », a déclaré Kim Beaudin, vice-chef national du CPA.

Les services policiers au Canada sont discriminatoires envers les peuples autochtones depuis le début. La GRC (anciennement la Police à cheval du Nord-Ouest jusqu'en 1873) a été fondée pour réprimer, contrôler et mettre en œuvre une politique de génocide envers les peuples autochtones de ce pays.

D'innombrables rapports et enquêtes confirment la discrimination actuelle de la GRC et du système de justice du Canada de façon plus générale:

- Helen Betty Osborne, une femme autochtone qui fréquentait l'école de The Pas Manitoba a été assassinée en 1971. Il a fallu 16 ans à la GRC pour enquêter pleinement sur cette affaire et n'a traduit qu'une seule personne en justice à la suite d'une enquête bâclée.
- En 1991, lorsque le gouvernement canadien a mis en place la Commission royale sur les peuples autochtones, la justice était au premier plan. Malgré un budget de 91 millions de dollars, il recueille aujourd'hui de la poussière et très peu de recommandations ont été suivies.

- En 1999, le rapport de la Commission de mise en œuvre de la justice applicable aux Autochtones du Manitoba a confirmé la nécessité d'une plus grande participation des Autochtones et la nécessité de mesures préventives.
- En 2003, l'enquête Ipperwash, déclenchée par la mort de Dudley George, a reconnu la nécessité d'une meilleure reconnaissance des droits des autochtones.
- En 2004, l'enquête de la Saskatchewan sur la justice concernant Neil Stonechild a conclu que la discrimination et le racisme étaient à l'origine de mauvais traitements et de décès aux mains de la police.

Malgré un catalogue de rapports, d'enquêtes et de commissions royales, les recommandations et conclusions n'ont pas connu de mouvement substantiel et les conditions continuent de s'aggraver pour les peuples autochtones. En 2016, un rapport de Maclean a déclaré que les prisons étaient «les nouveaux pensionnats».

« Nous avons une crise de sécurité publique avec les peuples autochtones du Canada. Nous avons été traumatisés et brutalisés à la suite d'interactions avec des officiers. Chantel Moore et Rodney Levi ont payé de leur vie en interagissant avec la police », explique Kim Beaudin, vice-chef national du CPA. « Le gouvernement fédéral est responsable, en vertu de l'article 91.24 de la Constitution, des Autochtones du Canada et doit jouer un rôle de premier plan pour répondre à nos préoccupations. »

-30-

Pour les demandes d'entrevues, veuillez contacter:

Jessica Dawson, Adjointe executive
613-747-6022
j.dawson@abo-peoples.org

Le Congrès des peuples autochtones est la voix nationale représentant les droits, les intérêts et les besoins des Métis, des Indiens statués et non statués, et des peuples Inuits du Sud vivant hors réserve. Aujourd'hui, plus de 80 pour cent des autochtones vivent hors réserve au Canada.